PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : MTsangamouji
VILLAGE : Miha

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.A

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
68	Création d'un mini équipement sportif	Commune	366
70	Création de cimetière	Commune	3774
72	Création de la Maison de la pêche	Commune	574
73	Création d'une voie de desserte	Commune	1887
69	Aménagement de cheminement doux	Commune	10905

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où la construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE

PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : MTsangamouji
VILLAGE : Chembenyoumba MTsangamouji

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.B

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
22	Création d'un etablissement public	Etat Commune 3CO	29684
66	Création de desserte	Commune	809
67	Création de cimetière	Commune	17116
69	Création de cimetière	Commune	4248
71	Création de desserte viaire	Commune	4457
73	Création d'une voie de desserte	Commune	1887
69	Aménagement de cheminement doux	Commune	10905
75	Création de desserte viaire	Commune	3921
74	Création d'équipement sportif	Département	10146
97	Extension équipement	3CO Commune	8471
80	Création de voirie	Commune	15985
22	Création d'un etablissement public	Etat Commune 3CO	8463
80	Création de voirie	Commune	1467

0 250 500 750 m

M'TSANGAMOUJI

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Tsingoni
VILLAGE : Tsingoni

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.c

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
17	Aménagement de voirie	Commune	2073
18	Aménagement d'une voie de desserte interne	3CO Commune	1517
81	Contournement	Département	116727

TSINGONI

0 250 500 1000 m

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Tsingoni
VILLAGE : Mroalé Combani Mirereni

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.D

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
19	Aménagement d'une voie de contournement	Commune	5410
21	Aménagement d'une voie de contournement	Commune	23638
79	Création d'un cimetière	Commune	1919
81	Contournement	Département	116727
82	Aménagement zone Rhi	Commune	28884
89	Création d'équipement Archives Régional de Recherche et de Documentation	Département	5474

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale
Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique
UB : Zone urbaine au tissu récent
UE : Zone urbaine à vocation économique
UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre
US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale
AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat
AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte
AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine
AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement
AUt : zone de projet touristique
2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole
Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites
N : Zone Naturelle
NE : Secteur économique isolé en milieu naturel
NEp : Zone portuaire
NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel
Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux
NL : Zone d'activité de loisir de plein air
NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public
NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques
No : retenue d'Ourovéni
Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR
Sentier doux à créer

Zone humide marine
Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé
Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible
Périmètre de Protection Rapproché
Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Chiconi
VILLAGE : Chiconi Sohoa

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.E

Cittànova

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création du centre sportif de Kahani	Commune	41409
5	Extension du collège	Etat	34799
6	Création d'une station d'épuration intercommunale	SIEAM	8309
8	Réhabilitation d'une piste vers Tréléro	Etat	28102
16	Equipement public	Etat Commune	3575
23	Plateau couvert	Etat	1591
25	Régularisation foncière du collège	Etat	28124
26	Zone d'activités	Commune	29689
27	Voie de contournement Nord du village de Chiconi	SIEAM	18014
28	Régularisation foncière des réservoirs Nord du village + voies d'accès	Commune	934
29	Régularisation foncière des réservoirs Nord du village + voies d'accès	Commune	2697
30	Régularisation foncière espace public et aménagement de voie	Commune	4212
31	Voie de désenclavement du quartier de Cavani	Commune	1829
32	Maison du Tourisme et de l'Artisanat	Commune	1329
34	Régularisation foncière du Foyer des Jeunes	Commune	2365
35	Régularisation foncière du cimetière de Sohoa Est	Commune	6886
36	Régularisation foncière du cimetière de Sohoa Ouest	Commune	5745
37	Régularisation des espaces publics de l'Ouest	Commune	13811
38	Régularisation foncière de l'école élémentaire villageoise	Commune	196
39	Régularisation foncière de l'école élémentaire villageoise	Commune	1866
42	Régularisation foncière du plateau polyvalent du Front de mer	Etat	1202
43	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	407
44	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	240
45	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1381
46	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	566
47	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	897
48	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1203
49	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	2561
50	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	505
51	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	12571
52	Régularisation foncière de l'école élémentaire du Front de mer	Commune	1909
48	Régularisation foncière de l'école maternelle du Front de mer	Commune	1310
54	Régularisation foncière du cimetière villageois	Commune	9517
55	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	526
56	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	273
57	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	237
58	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1055
59	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	558
60	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	246
64	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	24450
65	Régularisation foncière de l'école élémentaire de la route de Sohoa	Commune	1436
76	Projet de marché couvert	Commune	2533
77	Création d'un cimetière	Commune	558
37	Régularisation foncière espace public et aménagement de voie	Commune	3463
83	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	190
84	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	4221
85	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1504
33	Aménagement de voie	Commune	4218
41	Aménagement de voie	Commune	644
90	Création et aménagement de voie	Département	10050
93	Aménagement paysager et naturel	3CO Commune	11632
95	Ponton de pêche	3CO Commune	1312

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Ouangani
VILLAGE : Ouangani Barakani Coconi

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.F

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
3	Aménagement de voie	Commune	2696
4	Aménagement de voie	Commune	1675
5	Extension du collège	Etat	34799
7	Elargissement du CCD entre le collège et Ouangani	Département	1941
8	Réhabilitation d'une piste vers Tréléni	Etat	28102
9	Création du parc de Ouangani	Commune	8478
12	Aménagement du carrefour de Coconi	Département	2262
14	Création d'une voie entre Coconi et Hapandzio	Commune	3823
15	Création d'une voie de contournement au sud du lycée agricole de Coconi	Commune	31008
26	Zone d'activités	Commune	29689
13	Aménagement de voie de contournement	Département	90627
90	Création et aménagement de voie	Département	10050
86	Création poile d'echange TUD	Département	7721
88	Création équipement pole administratif départemental	Département	22092
92	ZAE de Coconi	3CO	50534
100	Pôle des métiers du génie industriel agro-alimentaire	Rectorat de Mayotte	5693

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

0 250 500 750 m

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ÈME



COMMUNE : Ouangani
VILLAGE : Kahani

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.G

Cittànova

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création du centre sportif de Kahani	Commune	41409
12	Aménagement du carrefour de Coconi	Département	2262
14	Création d'une voie entre Coconi et Hapandzo	Commune	3823
15	Création d'une voie de contournement au sud du lycée agricole de Coconi	Commune	31008
25	Régularisation foncière du collège	Etat	28124
26	Zone d'activités	Commune	29689
27	Voie de contournement Nord du village de Chiconi	SIEAM	18014
28	Régularisation foncière des réservoirs Nord du village + voies d'accès	Commune	934
29	Régularisation foncière des réservoirs Nord du village + voies d'accès	Commune	2697
45	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1381
58	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1055
84	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	4221
33	Aménagement de voie	Commune	4218
13	Aménagement de voie de contournement	Département	90627
87	Création HUB Station	Département	5372
90	Création et aménagement de voie	Département	10050
86	Création pole d'echange TUD	Département	7721
88	Création équipement pole administratif départemental	Département	22092
93	Aménagement paysager et naturel	3CO Commune	11632
92	ZAE de Coconi	3CO	50534
94	Lotissement de Ouroni	Commune	87647
100	Pôle des métiers du génie industriel agro-alimentaire	Rectorat de Mayotte	5693
61	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	60098

0 500 750m

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Sada Ouangani
VILLAGE : Mangajou Barakani

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.H

Cittànova

N°	Objet	Bénéfaire	Surface (m²)
4	Aménagement de voie	Commune	1675
5	Extension du collège	Etat	34799
6	Création d'une station d'épuration intercommunale	SIEAM	8309
7	Elargissement du CCD entre le collège et Ouangani	Département	1941
8	Réhabilitation d'une piste vers Trélény	Etat	28102
16	Equipement public	Etat Commune	3575
23	Plateau couvert	Etat	1591
42	Régularisation foncière du plateau polyvalent du Front de mer	Etat	1202
43	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	407
44	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	240
45	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	1381
47	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	897
77	Création d'un cimetière	Commune	558
83	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	190
84	Régularisation foncière espace public et réalisation de voie	Commune	4221
33	Aménagement de voie	Commune	4218
41	Aménagement de voie	Commune	644
92	Création et aménagement de voie	Département	7422
95	Ponton de pêche	3CO Commune	1312
90	Création équipement gymnase	Département	13488
96	Opération d'aménagement	3CO Commune	3352

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale
Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique
UB : Zone urbaine au tissu récent
UE : Zone urbaine à vocation économique
UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre
US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale
AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat
AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte
AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine
AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement
AUt : zone de projet touristique
2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole
Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites
N : Zone Naturelle
NE : Secteur économique isolé en milieu naturel
NEp : Zone portuaire
NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel
Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux
NL : Zone d'activité de loisir de plein air
NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public
NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques
No : retenue d'Ourovéni
Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR
Sentier doux à créer

Zone humide marine
Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé
Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible
Périmètre de Protection Rapproché
Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Sada
VILLAGE : Sada

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.I

Cittànova

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
91	Création d'un équipement dispensaire	Département	6431
92	Création et aménagement de voie	Département	7422
90	Création équipement gymnase	Département	13488

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale
Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique
UB : Zone urbaine au tissu récent
UE : Zone urbaine à vocation économique
UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre
US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale
AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat
AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte
AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine
AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement
AUt : zone de projet touristique
2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole
Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites
N : Zone Naturelle
NE : Secteur économique isolé en milieu naturel
NEp : Zone portuaire
NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel
Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux
NL : Zone d'activité de loisir de plein air
NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public
NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques
No : retenue d'Ourovéni
Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR
Sentier doux à créer

Zone humide marine
Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé
Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible
Périmètre de Protection Rapproché
Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE
PAVAGE COMMUNAL - 3000ème



COMMUNE : Sada
VILLAGE : Sada

APPROUVE LE :

13 Juillet 2023

PIECE DU PLUI-H

4.2.3.J

Cittànova

N°	Objet	Bénéfiaire	Surface (m²)
91	Création d'un équipement dispensaire	Département	6431

0 250 500 750 m

Légende

Limite communale

Limite de zone

ZONE URBAINE

UA : Zone urbaine correspondant au secteur historique

UB : Zone urbaine au tissu récent

UE : Zone urbaine à vocation économique

UR : Zone urbaine de renouvellement, habitat insalubre

US : Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt général

ZONE DE PROJET

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUe : Zone de projet à court et moyen terme à vocation économique principale

AUh : Zone de projet court et moyen terme à vocation principale d'habitat

AUm : Zone de projet court et moyen terme à vocation mixte

AUr : Zone de projet court et moyen terme de recomposition urbaine

AUs : Zone de projet à court et moyen terme à vocation principal d'équipement

AUt : zone de projet touristique

2AU : Zone de projet à long terme

Emplacement réservé

Emprise (voir pièce 4.2.4 pour le détail)

ZONE AGRICOLE, NATURELLE ET FORESTIERE

A : Zone Agricole

Ap : Zone Agricole protégée où les construction sont interdites

N : Zone Naturelle

NE : Secteur économique isolé en milieu naturel

NEp : Zone portuaire

NEs : Secteur d'équipement isolé en milieu naturel

Nh : Zone d'habitat diffus ne pouvant relever d'une zone urbaine (et/ou exposée au risque) mais nécessitant la desserte par les réseaux

NL : Zone d'activité de loisir de plein air

NLb : Zone littorale touristique à vocation principale de plage accueillant du public

NLt : Zone touristique littoral intégrant des aménagements touristiques

No : retenue d'Ourovéni

Nlag : zone du lagon recouverte par zonage au-delà des limites communales

ENJEUX PATRIMONIAUX, ENVIRONNEMENTAUX et PAYSAGER

EPR

Sentier doux à créer

Zone humide marine

Zone humide terrestre

Espace Boisé Classé

Ensemble paysager patrimonial à protéger

Perimètre de Protection de Captage : source SIEAM / ARSMayotte (SUP annexe pièce 06.1)

PPI : Périmètre de Protection Immédiat et Zone Sensible

Périmètre de Protection Rapproché

Périmètre de Protection Eloigné et zone complémentaire